



FM N°110654

**Contact Ifop :**

Frédéric Micheau

Directeur Adjoint

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

frederic.micheau@ifop.com

35 rue de la gare 75019 Paris

Tél : 01 45 84 14 44

Fax : 01 45 85 59 39

## Enquête sur les habitudes et usages médiatiques des bénéficiaires potentiels des Fonds européens

### Etude globale – rapport détaillé

Décembre 2013



Premier Ministre

Ministère des Outre-Mer

Avec :

Délégation interministérielle à  
l'Aménagement du Territoire et  
à l'Attractivité Régionale

Direction Générale des  
Outre-Mer



Agence de Services  
et de Paiement



Ce document est cofinancé par l'Union européenne  
dans le cadre du programme Europ'Act.  
L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen  
de développement régional.

Le portail [www.europe-en-france.gouv.fr](http://www.europe-en-france.gouv.fr), site des Fonds européens en France.

# Sommaire

|                                                                                                                                     |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>- 1 - La méthodologie .....</b>                                                                                                  | <b>1</b> |
| <b>- 2 - Les principaux enseignements .....</b>                                                                                     | <b>3</b> |
| A. L'Union européenne, un acteur apprécié et de proximité.....                                                                      | 4        |
| B. Des Fonds européens qui s'ancrent dans le quotidien des bénéficiaires potentiels, mais un sentiment d'information en recul. .... | 6        |
| C. Une mémorisation de l'information consolidée, mais qui demeure parcellaire .....                                                 | 11       |
| D. Des besoins d'informations qui demeurent importants, bien qu'en retrait .....                                                    | 14       |
| Conclusion.....                                                                                                                     | 17       |

**- 1 -**

## **La méthodologie**

## Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction. Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord express de l'Ifop.

|                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Echantillon      | <p>Echantillon de <b>5206 personnes</b> exerçant en France métropolitaine et dans les DOM réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>1628 dirigeants de TPE-PME</u> de moins de 250 salariés</li> <li>- <u>690 élus</u> (mairies et EPCI)</li> <li>- <u>511 dirigeants d'associations</u> liées à une activité d'économie sociale et solidaire, intervenant dans le champ de l'insertion et de la formation</li> <li>- <u>448 directeurs / responsables des affaires financières</u> exerçant dans un centre ou <u>laboratoire de recherche</u></li> <li>- <u>94 directeurs / responsables des affaires financières</u> ou responsables / coordinateurs du projet exerçant dans un <u>pôle de compétitivité</u></li> <li>- <u>91 dirigeants de grandes entreprises</u> de 250 à 500 salariés</li> <li>- <u>680 exploitants agricoles</u></li> <li>- <u>160 directeurs / responsables de Centres de formation et OPCA</u></li> <li>- <u>180 directeurs d'entreprises du secteur forestier</u></li> <li>- <u>110 directeurs d'entreprises du secteur de la pêche</u></li> <li>- <u>625 directeurs de l'industrie agroalimentaire</u></li> </ul> <p>L'échantillon professionnel a été redressé sur la base des critères de taille et du secteur d'activité de l'entreprise après stratification par région.</p> |
| Mode de recueil  | Les interviews ont eu lieu par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Dates de terrain | Du 12 septembre au 23 octobre 2013                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

Remarque : Afin de pouvoir proposer une lecture des résultats statistiquement fiables par région, 200 interviews ont été réalisées dans chacune des 22 régions métropolitaines ainsi que dans les 4 DOM entrant dans le champ de l'enquête.

**- 2 -**

## **Les principaux enseignements**

## A. L'Union européenne, un acteur apprécié et de proximité

- **L'Union européenne jouit toujours en 2013 d'une excellente image auprès des bénéficiaires potentiels des Fonds structurels européens** : 76% considèrent qu'il s'agit d'une « bonne chose », 22% en sont même convaincus et estiment qu'il s'agit d'une « très bonne chose ».

**Cette opinion, très positive, marque toutefois une détérioration de l'image de l'Union européenne auprès des bénéficiaires potentiels** (81% déclaraient en avoir une bonne image en 2011).

Cependant, les jugements se révèlent contrastés selon le type de bénéficiaire. Les dirigeants de grandes entreprises font part d'une bonne image plus largement répandue que dans l'ensemble de l'échantillon (89% de bonne image), de même que les centres de formation et OPCA (87%), les collectivités territoriales ou les associations (respectivement 86% et 89% de bonne image). **Les plus enthousiastes se trouvent parmi les dirigeants de centres de recherche (92%) et de pôles de compétitivité (95% de bonne image)**, qui révèlent ici une proximité plus grande avec l'Union européenne.

A l'inverse, **l'image dont jouit l'Union européenne auprès des entreprises du secteur forestier, de l'industrie agro-alimentaire, et surtout de la pêche est plus mitigée** : le niveau de « bonne image » est respectivement de 65% et 60% au sein des premières. Parmi les dirigeants d'entreprises piscicoles, seule une personne interrogée sur deux, fait état d'un jugement global positif vis-à-vis de l'Union européenne et 8% d'entre elles estiment que c'est une très bonne chose.

**La géographie du sentiment européen observée en 2011 se confirme cette année.** Les régions frontalières, industrialisées, ainsi que les DOM font part d'une opinion plus largement favorable à l'égard de l'Union européenne. L'Alsace et le Nord Pas-de-Calais se distinguent ainsi, avec une image positive de l'Union européenne, qui rassemble respectivement 83% et 80% des bénéficiaires potentiels de Fonds européens. Dans les DOM, 80% des bénéficiaires font également part d'une opinion favorable. Seules les personnes interrogées dans le département de La Réunion se montrent plus en retrait (75% estiment que l'Union européenne est une bonne chose).

Il en est de même en région parisienne : 87% des bénéficiaires potentiels de Fonds européens estiment que l'Union européenne est une bonne chose.

A l'inverse, l'image de cette institution est plus contrastée en Normandie (66% d'opinions favorables en Basse-Normandie comme en Haute-Normandie), en Languedoc-Roussillon (66%) ou encore en Picardie (68%).

Le niveau d'informations sur les Fonds européens apparaît comme un moteur favorisant un regard positif sur l'Union européenne : plus de 8 bénéficiaires potentiels sur 10 qui se déclarent bien informés au sujet de l'un ou l'autre des Fonds européens font part d'un jugement positif à l'égard de l'institution européenne.

- **L'Union européenne apparaît comme un acteur agissant au niveau local et soutenant des projets de proximité aux yeux d'une très large majorité de bénéficiaires potentiels (81%).**

Les dirigeants interrogés se montrant les plus favorables à cette institution, sont également ceux qui sont les plus largement au fait de son action locale. Quasiment tous les dirigeants des pôles de compétitivité (98%) déclarent savoir que des aides ont été apportées par l'Union européenne à destination de projets régionaux, et que plusieurs projets ont été soutenus. Les dirigeants de centres de recherche (94%), d'associations (91%) ou les élus locaux (92%) sont également plus au fait de ces aides.

Néanmoins, **la connaissance de l'action de proximité de l'Union européenne ne suffit pas à expliquer la bonne ou moins bonne image dont bénéficie l'institution auprès des différentes cibles.**

L'opinion vis-à-vis de l'institution européenne et la connaissance de son action de proximité suivent des évolutions contraires. Si l'image se détériore légèrement, la connaissance de l'action de l'Union européenne à l'échelle régionale se renforce (+6 points).

En outre, certaines structures au sein desquelles l'opinion est contrastée vis-à-vis de l'institution européenne, sont très largement au courant de son action dans leur région. Il en est ainsi des entreprises du secteur forestier (79%), ou de la pêche (86%).

Les dirigeants d'entreprises, quelle que soit leurs tailles, ainsi que les personnes interrogées dans l'industrie agro-alimentaire sont légèrement plus ignorants en la matière : 76% des bénéficiaires potentiels au sein des TPE-PME ont déjà entendu parler de projets soutenus, 77% au sein des grandes entreprises et 64% dans l'industrie agro-alimentaire.

A l'instar de la segmentation constatée il y a deux ans, les professionnels travaillant en Corse ou dans les DOM, se révèlent plus familiers des projets soutenus (avec des niveaux respectifs de 86% et 91% de notoriété). Il en est de même cette année en Bretagne (88%). Les élus d'intercommunalités et les personnes interrogées ayant déjà bénéficié d'aides portées par les Fonds européens se montrent également bien plus au fait de ces dernières (ils sont respectivement 98% et 96% à en avoir entendu parler).

## **B. Des Fonds européens qui s’ancrent dans le quotidien des bénéficiaires potentiels, mais un sentiment d’information en recul.**

- **Un tiers des bénéficiaires potentiels de Fonds européens ont déjà fait l’expérience de demandes de subventions européennes :** 30% en ont bénéficié et 4% ont fait une demande qui n’a pas abouti. Deux sur dix (19%) exercent leur fonction au sein de structures ayant reçu à plusieurs reprises des aides en provenance de l’Union européenne.

**Depuis 2011, la part des bénéficiaires potentiels dont les structures se sont déjà vues attribuer des subventions s’est accrue**, passant de 25% à 30% en 2013. Cette hausse est exclusivement le fait de structures ayant bénéficié à plusieurs reprises des subventions (19% des établissements contactés, en augmentation de 5 points) et non de primo-bénéficiaires.

Au total, **65% des bénéficiaires potentiels de Fonds européens n’ont jusqu’à aujourd’hui aucune expérience de ces derniers**, alors qu’ils représentaient 75% de l’ensemble des bénéficiaires potentiels en 2011.

Des disparités dans l’expérience des Fonds européens émergent selon les cibles. **Les pôles de compétitivité sont les plus familiers de ces procédures** : seules 17% de ces structures n’ont jamais fait de demande de subvention, contre 68% qui en ont déjà bénéficié à plusieurs reprises, et 14% qui se sont déjà vues attribuer une subvention européenne.

**Les centres de recherche sont également plus largement bénéficiaires des Fonds européens** : 68% des laboratoires ont déjà reçu des subventions, dont plus de la moitié (56%) à plusieurs reprises.

**Près de la moitié des collectivités territoriales au sein desquelles ont été interrogés des élus locaux (46%) ont déjà reçu des aides en provenance des Fonds européens**, révélant toutefois une expérience locale portée en premier lieu par les intercommunalités (87% des EPCI ont déjà bénéficié de Fonds européens, contre 41% des mairies).

**Les entreprises agricoles, comme celles du secteur de la pêche font également part d’une plus grande expérience des Fonds européens** : 47% des entreprises agricoles en ont déjà bénéficié (dont 29% plusieurs fois), à l’instar de 58% des entreprises du secteur de la pêche (27% ont reçu, à plusieurs reprises, des subventions européennes).

Plus en retrait, les entreprises du secteur forestier font état d’une expérience des Fonds européens moins répandue : 29% des bénéficiaires potentiels ont bénéficié de ces Fonds, dont 14% à plusieurs reprises.

**Confirmant la tendance observée en 2011, les dirigeants et responsables financiers d’entreprises, hors des cibles spécifiques, font part d’une distance plus importante avec les Fonds européens** : seules 18% des grandes entreprises et 6% des TPE et PME ont déjà bénéficié de telles aides. Une très large majorité des grandes entreprises (78%) et la quasi-totalité des TPE et PME (90%) n’en ont jamais fait la demande.



Peu de différences significatives émergent entre régions françaises dans l'expérience des Fonds européens. Seules la Bretagne, l'Aquitaine, et le Poitou-Charentes se distinguent par une proportion plus importantes de structures ayant bénéficié de subventions (respectivement 47%, 43% et 39%). Dans une moindre mesure, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Pays de la Loire se détachent également (comprenant respectivement un taux de structures subventionnées de 37% pour les deux premières régions et 35% pour la région Pays de la Loire).

- **Dans le détail des aides disponibles, le sentiment d'information à propos des aides européennes est toutefois limité. Une majorité de bénéficiaires potentiels estime que leur niveau d'information à propos des Fonds européens est insuffisant.**

**Le Fonds européen de développement régional (FEDER) est, à l'instar de 2011, le Fonds au sujet duquel l'ensemble des bénéficiaires potentiels se déclarent le plus largement bien informés.** Toutefois, ce sentiment ne rassemble qu'un peu plus d'un tiers d'entre eux (35%). Plus précisément, le public cible du FEDER, rapporte qu'il bénéficie d'un sentiment d'information élevé à l'égard de ce Fonds, bien qu'il demeure mesuré. En effet, 63% des élus locaux (dont 61% au sein des mairies et 84% au sein des EPCI) se sentent suffisamment informés, de même que 84% des responsables de pôles de compétitivité et 62% des interviewés au sein de centres de recherche.

Ce niveau d'information est sensiblement moins élevé parmi les personnes travaillant en Bourgogne (26%), en Normandie (28% en Basse-Normandie et 20% en Haute-Normandie) ainsi qu'en Ile-de-France.

Chacun des autres Fonds apparaît, de la même manière, mieux connu de ses cibles prioritaires ; l'ensemble des personnes interrogées faisant état d'un sentiment d'information insuffisant pour une large majorité d'entre eux.

**Près de trois quarts (72%) des bénéficiaires potentiels de Fonds européens ne se sentent pas bien informés sur le Fonds social européen (FSE).** Si ce sentiment est moins prégnant au sein des cibles premières de ce Fonds, il n'en reste pas moins élevé : seuls 43% des bénéficiaires potentiels au sein des centres de formation font part d'un niveau d'information suffisant, pour 33% au sein des collectivités territoriales (31% pour les élus municipaux et 49% parmi les élus intercommunaux), et 55% dans les associations. A ce propos, seules les personnes travaillant en Alsace ou dans les DOM révèlent une connaissance plus solide (respectivement 28% et 31% se déclarent bien informés).

**L'information sur le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) apparaît suffisante aux yeux d'un quart de l'ensemble des bénéficiaires potentiels, seuls 6% déclarant ne pas connaître ce Fonds.** Pour ces cibles prioritaires, l'information est plus largement jugée satisfaisante. Elle apparaît suffisante pour 40% des agriculteurs, 31% des personnes issues du secteur forestier et 47% des élus locaux (le sentiment de bonne information rassemblant 74% des élus intercommunaux).

Les bénéficiaires potentiels interrogés en Bourgogne, en Haute-Normandie, dans les Pays de la Loire, ou encore en Ile-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur se montrent moins largement sensibilisés au FEADER, et seuls 10 à 20% d'entre eux se sentent bien informés à ce sujet.

**Le Fonds européens pour la pêche (FEP) est le Fonds au sujet duquel le sentiment d'information est le plus restreint, semblant insuffisant aux yeux d'une personne interrogée sur dix. Une proportion légèrement supérieure (13%) de bénéficiaires potentiels déclare quant à elle ne pas connaître ce Fonds.** Les dirigeants d'entreprises du secteur de la pêche, principalement concernés, font part d'un sentiment d'information suffisant, mais qui ne rassemble toutefois qu'un tiers d'entre eux (34%).

Au sein des régions constituant le littoral français, le FEP bénéficie d'une connaissance légèrement plus solide, mais l'information n'y est pas jugée suffisante par plus de 21% des personnes interrogées (en Bretagne). Toutefois, 17% des bénéficiaires potentiels se déclarent bien informés dans les DOM (dont 22% à La Réunion), pour 14% en Basse-Normandie.

Le sentiment d'information sur les Fonds européens apparaît corrélé au fait d'en avoir déjà fait l'expérience. Au sein des structures ayant déjà bénéficié de subventions européennes, le niveau d'information apparaît bien plus satisfaisant : 61% des personnes interrogées au sein de ces structures se sentent bien informées sur le FEDER, 41% sur le FEADER et 39% sur le FSE. Seul le FEP est plus confidentiel pour l'ensemble des interviewés, qu'ils aient déjà bénéficié de Fonds européens (12% se déclarent bien informés au sujet du FEP) ou pas (9%).

- **Le sentiment de bénéficier d'une information suffisante sur le détail des projets financés (types de projets, montants attribués, démarches à effectuer,...) est, dans la continuité de l'information sur chacun des Fonds, minoritaire.** Ce constat, déjà dressé en 2011, est d'autant plus prégnant cette année que **le sentiment d'information s'est nettement effrité sur chacun des aspects testés au cours de ces deux dernières années**, pouvant révéler des besoins d'informations accrus à mesure de l'augmentation des demandes de subventions.

**Le niveau d'information est plus solide en ce qui concerne la notoriété générale des actions menées**, qu'il s'agisse de la connaissance d'opérations ayant déjà bénéficié d'aides dans leur région (37%, contre 43% en 2011), et du type de projets financés (31%, contre 37% il y a deux ans).

**Le sentiment d'information est en retrait vis-à-vis du processus de sélection des projets** : les démarches à effectuer, les personnes à contacter (30% des bénéficiaires potentiels se sentent suffisamment informés à ce sujet, soit un recul de 7 à 8 points par rapport à 2011) ou les conditions d'attribution des subventions (29% se disent bien informés, contre 35% lors de la précédente vague d'enquête).

**En ce qui concerne l'aval du processus de demande de subventions, le sentiment d'information est le plus réduit** : l'information sur l'ordre de grandeur des montants des Fonds attribués répond aux besoins d'un quart des bénéficiaires potentiels interrogés (24%) et 22% se sentent suffisamment informés sur les délais d'attribution.

En ce qui concerne la connaissance globale de chacun des Fonds, on identifie deux profils :

- D'une part, **les collectivités territoriales, les associations, centres de recherche et pôles de compétitivité, plus au fait de l'action de l'Union européenne, font part d'un sentiment d'information plus solide.** Il en est de même des personnes interrogées au sein d'exploitations agricoles.
- D'autre part, les entreprises, de manière générale et l'industrie agro-alimentaire révèlent des besoins plus importants en termes d'informations.

Une analyse géographique confirme également une disparité importante de connaissances des subventions européennes. En effet, les bénéficiaires potentiels interrogés en Poitou-Charentes, en Alsace, en Aquitaine, et dans les DOM se montrent globalement mieux informés (sur les projets financés, les processus de demandes de subventions, les modalités d'attribution des subventions), que les bénéficiaires d'Ile de France, de Normandie et de Bourgogne.

Le fait d'avoir déjà bénéficié de Fonds européens impacte naturellement le niveau de connaissance vis-à-vis de ceux-ci. Toutefois, cette information demeure perfectible auprès des dirigeants et élus dont la structure a déjà bénéficié de Fonds européens. 60% des professionnels interrogés dont la structure a déjà bénéficié de Fonds européens font part d'une information satisfaisante vis-à-vis de projets déjà financés dans leur région, tout comme 56% d'entre eux vis-à-vis du type de projets.

En ce qui concerne les démarches à effectuer, les personnes à contacter et les conditions d'attribution, le niveau de bonne information s'élève à 59% et 55% parmi les interviewés dont la

structure a déjà bénéficié d'une subvention. Une minorité de personnes (45%) se sent suffisamment informée sur les montants des subventions et les délais d'attribution.

## C. Une mémorisation de l'information consolidée, mais qui demeure parcellaire

- **Si l'information diffusée et relayée à propos des Fonds européens ne parvient à toucher et être mémorisée que par une minorité de bénéficiaires potentiels, qui se renforce légèrement depuis 2011 :** 44% des personnes interrogées déclarent avoir vu, lu ou entendu une information à ce sujet au cours des douze derniers mois (contre 41% en 2011).

La mémorisation d'une information est, de manière générale, plus importante chez ceux déjà au fait du sujet. **On constate que les bénéficiaires potentiels des Fonds européens interrogés et qui sont les plus expérimentés à ce sujet, mémorisent plus largement l'information.**

Les professionnels interrogés au sein de pôles de compétitivité, de centres de recherche ou d'EPCI ont bien plus largement mémorisé une information au sujet des Fonds européens (respectivement 82%, 68% et 76% d'entre eux). Cette proportion s'élève à 55% des bénéficiaires potentiels au sein d'associations, 51% parmi les élus municipaux, 46% des personnes interrogées dans des centres de formation et 45% au sein d'exploitations agricoles.

La réception d'une information est plus rare parmi les dirigeants et responsables financiers de structures plus éloignées des Fonds européens. En effet, 38% des dirigeants de grandes entreprises et 36% de responsables de petites et moyennes entreprises ont mémorisé une telle information au cours des douze derniers mois, pour 36% des responsables d'entreprises du secteur forestier, 30% au sein du secteur de la pêche et 28% des interviewés issus de l'industrie agro-alimentaire.

Si la mémorisation d'une information par les bénéficiaires potentiels de Fonds européens est relativement homogène sur l'ensemble du territoire métropolitain, les professionnels interrogés dans les DOM révèlent une réception et mémorisation d'informations à propos des aides européennes bien supérieures à l'ensemble de leurs homologues : 60% se souviennent avoir vu, lu, entendu une telle information en Guadeloupe, 55% en Martinique, 50% en Guyane et 47% à La Réunion (contre 44% de l'ensemble des interviewés).

- **Les thématiques pouvant avoir fait l'objet d'une information sont plus largement mémorisée cette année par les bénéficiaires potentiels qui se souviennent avoir reçu une information sur les Fonds européens. Ces thématiques demeurent toutefois cristallisées autour des projets.**

**A l'instar de ce qui avait été observé en 2011, les informations reçues et mémorisées sont avant tout centrées autour d'exemples de projets financés**, qu'il s'agisse d'informations sur les projets en eux-mêmes (61%, +4 points), ou relayant le témoignage de bénéficiaires (30%, -1 point).

L'ordre de grandeur des montants attribués a fait l'objet d'informations mémorisées par 31% de ceux qui déclarent se souvenir d'une information sur les Fonds européens (contre 24% en 2011). 24% d'entre eux ont également mémorisé une information portant sur les démarches à effectuer et les personnes à contacter, qui soulèvent de larges besoins d'information pour les professionnels interrogés.

Les messages ou articles ayant trait aux conditions et aux délais d'attribution ont été mémorisés par une part importante des interviewés et ce, malgré leur caractère technique (29% pour les conditions d'attribution et 13% pour les délais, chiffres également en légère hausse par rapport à 2011).

Les différentes cibles se montrent plus ou moins réceptives aux différents objets de l'information diffusée :

- **Pour les centres de recherche et les pôles de compétitivité, la mémorisation des informations se révèle supérieure à la moyenne en ce qui concerne le détail des procédures** : l'ordre de grandeur des montants attribués (mémorisés par 38% des responsables de centres de recherche et 42% des professionnels interrogés dans des pôles de compétitivité), les conditions d'attribution (44% de mémorisation dans les laboratoires et 49% au sein des pôles de compétitivité) ou les démarches à effectuer et les personnes à contacter (36% et 31% de mémorisation).
  - **Pour les entreprises agricoles et piscicoles, l'information ayant trait aux délais d'attribution est plus largement mémorisée** que par l'ensemble des professionnels interrogés (par 18% des entreprises agricoles et 27% de celles du secteur de la pêche), alors que **les grandes entreprises sont plus largement réceptives aux messages ou articles portant sur l'ordre de grandeur des montants attribués (40% de mémorisation), comme celles du secteur forestier (37%) sont plus largement réceptives aux messages ou articles portant sur l'ordre de grandeur des montants attribués**
  - **Seuls les responsables d'organismes de formation et les élus intercommunaux se montrent plus largement sensibles aux informations portant sur des exemples de projets financés** (73% de mémorisation au sein des OPCA et 79% dans les EPCI).
- **De manière constante par rapport à 2011, les informations sur les Fonds européens ne sont pas l'apanage d'un moyen d'information ou d'un type de média particulier.**
- Les médias traditionnels et les contacts professionnels constituent toujours les principaux vecteurs par l'intermédiaire desquels les personnes interrogées ont été mises au courant de ces Fonds.** Parmi les médias, on retrouve la presse, régionale ou nationale (citée par 30% des personnes interrogées), la télévision (24%, soit une hausse sensible de 5 points), Internet (20%), la presse spécialisée professionnelle (19%) et la radio (17%).

**L'importance des contacts professionnels en tant que relais d'information sur les Fonds européens se confirme cette année**, que ce soit lors de réunions (26%) ou qu'il s'agisse de connaissances et relations (21%) ou encore de conseillers professionnels (18%, soit une proportion doublée par rapport à 2011).

Une personne sur cinq (21%) affirme avoir reçu une information en observant un panneau ou une plaque sur un projet déjà financé.

Les autres moyens d'information sont cités dans des proportions moindres : 13% des interviewés ont été informés par e-mailing, 3% par courrier (en chute de 12 points), 5% en regardant une affiche et

3% en ayant participé à un salon. Dans le détail, **on constate des disparités entre les cibles vis-à-vis des vecteurs ayant permis la mémorisation d'une information.**

Les professionnels interrogés en entreprises (TPE-PME-grandes entreprises) se montrent plus réceptifs aux informations diffusées dans les médias traditionnels grand public : la presse régionale ou nationale (43% de citations au sein des TPE-PME et des grandes entreprises) et la radio (31% de mentions chez les dirigeants de TPE-PME et 26% dans les grandes entreprises).

Les entreprises des secteurs agricoles, de la pêche ou du secteur forestier révèlent une importance particulière du rôle et du niveau de connaissance des conseillers professionnels dans l'information mémorisée sur les Fonds européens (pour respectivement 30% des experts comptables, 25% des conseillers techniques et 42% des banquiers interrogés).

Les cibles les plus expertes des Fonds européens mettent davantage l'accent sur les contacts professionnels : les réunions pour 43% des collectivités territoriales, 36% des associations, 39% des laboratoires et 45% des pôles de compétitivité, les conseillers professionnels pour 26% des centres de recherche et 30% des pôles de compétitivité.

## D. Des besoins d'informations qui demeurent importants, bien qu'en retrait

- **La demande d'informations supplémentaires à propos des Fonds européens demeure forte** : près des deux tiers des directeurs et élus expriment ce souhait, dont un quart qui formule le besoin de « beaucoup plus » d'informations.

**Cette proportion est toutefois en net recul par rapport à 2011, alors que le sentiment d'informations détaillées, en retrait, laissait présager des besoins plus importants.**

La demande d'informations est portée en premier lieu par les élus (79% des élus locaux, dont 80% au sein des mairies et 70% dans les EPCI) et des responsables associatifs (73%). Une proportion moindre, mais néanmoins considérable de responsables d'exploitations agricoles (69%), de dirigeants d'industries agro-alimentaires et de grandes entreprises (62%) formulent ce souhait.

- Pour les professionnels en demande d'informations supplémentaires, **celles-ci doivent en premier lieu porter sur les aspects les plus généraux de présentation des Fonds européens**, dans des proportions similaires à celles observées en 2011. Ces informations doivent traiter:
  - du type de projets financés (51%),
  - des exemples de projets ayant déjà été subventionnés (18%),
  - des démarches à effectuer,
  - des personnes à contacter (47%)
  - ainsi que des conditions d'attribution des Fonds (44%).

**Les sujets plus techniques apparaissent en second plan** : 13% souhaitent plus d'informations sur l'ordre de grandeur des Fonds attribués, et 9% sur les délais d'attribution comme sur les sources d'informations sur le sujet.

**Dans le détail, peu de différences dans les souhaits d'informations émergent dans les différents types de structures.** Les dirigeants de grandes entreprises se montrent particulièrement en demande d'informations sur le type de projets financés (64%) à l'instar des responsables associatifs (60%). Les démarches à effectuer et personnes à contacter constituent un sujet à propos duquel les exploitants agricoles, les industriels de l'agro-alimentaire et les élus intercommunaux se montrent particulièrement sensibles (respectivement 53%, 54% et 57% d'entre eux souhaitent plus d'informations à ce propos).

Les élus des EPCI sont également plus largement en demande d'informations sur les conditions d'attribution des Fonds (57%), à l'instar des dirigeants associatifs (60%).

- **Pour diffuser de manière optimale l'information sur les Fonds européens, les médias les plus porteurs semblent être la radio** (69% de l'ensemble des bénéficiaires potentiels déclarent l'écouter tous les jours ou presque) **et Internet**, qui est utilisé au quotidien par 62% d'entre eux.



Une information relayée sur la télévision peut potentiellement toucher la moitié des professionnels interrogés : 55% regardent la télévision hertzienne quotidiennement et 50% les chaînes de la TNT, du câble ou du satellite.

**La presse quotidienne, principal vecteur d'information sur les Fonds européens, est lue quotidiennement par 35% des interviewés pour la presse régionale, et par 21% d'entre eux pour les titres nationaux**, ce qui place ce media parmi les moyens d'informations les plus impactant.

La presse spécialisée est moins largement lue mais n'en reste pas moins un media utilisé quotidiennement par 12% des professionnels interrogés en ce qui concerne la presse professionnelle et 11% d'entre eux pour les magazines.

Les différentes cibles font part d'habitudes médiatiques différenciées. Les principaux médias utilisés par les dirigeants de grandes entreprises, de laboratoires ou de pôles de compétitivité sont la radio (écoutée tous les jours ou presque par respectivement 90%, 77% et 75% d'entre eux) et Internet (respectivement 83%, 86% et 85% des responsables de ces structures s'y rendent quotidiennement).

Les exploitants agricoles et responsables du secteur forestier, de la pêche ou d'industries agro-alimentaires sont en revanche moins fréquemment connectés à Internet. Le premier média, pour les responsables d'entreprises du secteur forestier et de la pêche est la télévision hertzienne (68% et 64% d'entre eux visionnent ces chaînes tous les jours ou presque).

Les élus se montrent naturellement plus enclins à lire la presse quotidienne régionale quotidiennement (c'est le cas de 53% des élus municipaux et de 65% de leurs homologues en intercommunalités).

Les dirigeants de centres de recherche et des pôles de compétitivité sont plus largement lecteurs quotidiens de la presse professionnelle (respectivement 21% et 19%).

- **Pour les dirigeants et élus se rendant sur Internet, la recherche d'informations est ciblée. Ils vont chercher une information précise, à l'endroit où ils pensent la trouver facilement.**

C'est ainsi avant tout *via* une requête sur les **moteurs de recherche** et la fréquentation de **sites d'informations professionnelles** qu'ils vont chercher les réponses à leurs interrogations.

**Les sites informatifs institutionnels, ou d'actualités sont également fréquentés par les internautes en quête d'informations, mais dans une moindre mesure** : 25% effectuent leurs recherches sur des sites institutionnels et 21% sur le site d'un quotidien d'informations nationales.

Les autres types de sites ne sont cités qu'en mineur : 16% des professionnels interrogés se rendant sur Internet recherchent de l'information sur un site d'actualités en ligne, de même que sur le site d'un quotidien d'informations régionales.

Les réseaux sociaux sont mentionnés par 12% de ces dirigeants et élus, le site d'information d'une chaîne de télévision ou de radio par 8%, et 7% déclarent chercher l'information sur un autre type de site Internet.

Dans le détail des résultats, il apparaît que les responsables de laboratoires de recherche et des pôles de compétitivité sont plus largement utilisateurs de nombreux types de sites Internet dans leurs recherches d'informations, qu'il s'agisse de moteurs de recherche, des sites d'informations professionnelles, des sites institutionnels comme ceux des quotidiens nationaux d'informations.

Les élus locaux comme les responsables associatifs sont naturellement plus enclins à rechercher de l'information sur les sites d'informations professionnelles ou les sites institutionnels.

Les dirigeants des grandes entreprises se distinguent quant à eux par une fréquentation plus élevée des moteurs de recherche et des sites d'informations dans le cadre de leurs recherches d'informations.

## Conclusion

Cette nouvelle vague d'enquêtes auprès des bénéficiaires potentiels et des professionnels des Fonds européens révèle une constance dans le rapport à l'Union européenne et à ses Fonds. Leur rapport aux subventions provenant de l'Union européenne et leurs besoins d'informations révèlent toutefois des évolutions.

- **L'Union européenne jouit toujours d'une excellente image auprès des bénéficiaires potentiels des Fonds européens, bien qu'en retrait par rapport à 2011.**  
**Le rapport à l'Union européenne varie selon les types de structures potentiellement bénéficiaires de ses Fonds et les différentes régions françaises :** les centres de recherches et pôles de compétitivité font part d'une proximité plus grande avec l'Union européenne, à l'inverse des entreprises des secteurs forestiers, agro-alimentaires et de la pêche. Il en est de même pour les professionnels interrogés en Alsace, dans le Nord-Pas-de-Calais et plus encore dans les DOM, régions qui marquent un rapport plus étroit avec l'Union européenne.
- **Les Fonds européens s'ancrent un peu plus dans le quotidien des bénéficiaires potentiels, qui sont plus nombreux à en avoir fait l'expérience.** L'action européenne s'incarne également dans l'environnement de proximité des bénéficiaires potentiels, qui sont largement au fait de projets soutenus dans leur région.
- Pour autant, **la connaissance des Fonds européens demeure parcellaire**, et le sentiment d'information tend à s'effriter vis-à-vis de ceux-ci, notamment en ce qui concerne le détail des procédures. Même auprès de ceux ayant déjà l'expérience des Fonds européens, le niveau d'information demeure mesuré.
- **La mémorisation d'informations reçues sur les Fonds européens au cours des douze derniers mois se renforce toutefois cette année, mais est minoritaire.** Elle reste centrée autour des messages ou articles ayant trait aux projets réalisés (exemples, témoignages).
- **Les besoins d'informations demeurent en conséquence élevés, en dépit d'un recul des demandes en ce sens.** Faisant écho à une connaissance parcellaire des Fonds européens, ces demandes se concentrent sur leurs aspects les plus généraux (types de projets financés, démarches à effectuer, conditions d'attribution, ...).
- **Les vecteurs d'information sur les Fonds européens sont multiples, et les médias traditionnels** (presse, télévision) **occupent une place prépondérante dans l'acculturation à ceux-ci**, aux côtés des contacts professionnels. Les médias grand public sont, de manière générale, les plus consultés par l'ensemble des bénéficiaires potentiels, et apparaissent à ce titre, particulièrement porteurs pour la diffusion de l'information sur les Fonds européens aux différentes cibles, aux côtés de vecteurs plus spécialisés ciblant les professionnels en fonction de leur secteur d'activité.